

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport

Mention animateur d'activités et de vie quotidienne
dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle



Niveau visé : Niveau 3 (InfraBac) | Durée : 10 mois | Modalité : Présentiel | Campus ASKORIA : Saint-Brieuc

Prochain démarrage : septembre 2026

Code RNCP : 39927 (Date d'échéance de l'enregistrement : 29-11-2029)

Certificateur : ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Le métier

L'animateur d'activité et de vie quotidienne conçoit et anime, en lien avec le projet de la structure qui l'emploie et au sein d'une équipe, des temps de vie quotidienne, et des activités éducatives ou sociales dans des domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives, scientifiques, culturelles, techniques ou d'expression - pour des groupes dans ces différents lieux d'accueil.

Il concourt aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances, tout en assurant la sécurité physique et morale des différents publics qu'il accueille. Il peut travailler auprès de publics variés : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées.

La formation



Cofinancé par
l'Union européenne



La formation menant au CPJEPS est construite autour de 3 blocs de compétences (décomposés en modules) à certifier pour obtenir le diplôme :

- **Bloc 1 :** Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.
- **Bloc 2 :** Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.
- **Bloc 3 :** Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

La formation se déroule sur **10 mois avec une alternance** entre la formation théorique et la formation pratique :

- **406 H de formation théorique** à l'école ASKORIA dispensant la formation
 - Cours et ateliers collectifs
 - Sessions techniques
 - Temps d'appropriation individuels des contenus
 - Travaux personnels et collectifs
 - Participation à des événements
 - Projets d'expérimentation sociale et solidaire
- dont 3 H de certification
- **868 H de formation pratique** réparties sur des périodes d'immersion en situation professionnelle, encadrées par un référent de terrain au sein de la structure.

En proximité des référents professionnels de terrain, les équipes pédagogiques d'ASKORIA effectuent un suivi individualisé de la montée en compétence de l'apprenant.



Textes réglementaires
encadrant la certification

Avec le CPJEPS, je peux :



- **Exercer le métier d'animateur** dans un cadre professionnel reconnu.
- **Utiliser des outils et des techniques** d'intervention opérationnels.
- **Créer des mises en situation** d'animation à l'école et dans la structure professionnelle.
- **Créer des espaces de dialogue et de participation** avec différents publics.

Accéder à la formation

Profils et prérequis

Pas de prérequis spécifiques.

Voies d'accès

Vous pouvez préparer le CPJEPS, selon votre projet :

- **En formation initiale**
- **En contrat d'apprentissage** (apprentissage / professionnalisation).
- **En formation continue**

Financements

En fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi, étudiant...), vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- **Qualif Emploi** (Région Bretagne)
- **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- **Transition Pro**
- **Financement personnel**
- **Financement Employeur ou OPCO**

100% de réussite
au CPJEPS en 2025 à ASKORIA,
soit 11 personnes diplômées.

+80% des diplômés
sont en emploi dans les 3 ans
suivant la formation

Enquête d'insertion ASKORIA / INJEP
Données 2024



Je m'inscris !

Mon Espace Candidat.e

- **Je crée mon compte en ligne** sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- **Je dépose une demande** de renseignement en ligne.
- **ASKORIA me recontacte et m'accompagne** : conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- **Je réalise en ligne un test d'autopositionnement.**
- **Je rencontre un.e professionnel.le d'ASKORIA lors d'un entretien** visant à construire mon parcours de formation personnalisé.

**Je candidate sur le portail
d'inscription ASKORIA**
webaurion.askoria.eu

